

Compte-rendu du Conseil d'ED du 07/07/2022

Présents : AUBER Frédéric, BERNARD Nadine, BRIAND Loïc, CAYOT Philippe, CRINI Nadia, DELAGE-MOURROUX Régis, DUBREZ Laurence, GIRARD Corine, GUENARD Sophie, LLANES Catherine, MICHEAU Olivier, PRETET Jean-Luc, RAOUL Francis, RIGAUD Thierry, SAVARY Stéphane, SCHNYDER Johann, WENDEHENNE David, BARBUSSE Denis, COT Sophie, DUBOIS Eline, GAILLOT Susie, TORRES Julie, FARA Emmanuel, DELAUNAY Stéphane, GOERLINGER Alexandre, LEMAITRE Jean-François, POULIN-CHARRONNAT Bénédicte, COUCHOUD Charlotte

Absents/excusés : BENEY Laurent, BIICHLE Sabeha, BLOUIN Manuel, HEYDEL Jean-Marie, LE SIGNOR Christine, MARTIN Alain, NICKLAUS Sophie, PETERSCHMITT Yvan, PETIT Jean-Michel, PETIT Sandrine, ZELLER Marianne, HAYDAR Joulia, FABBRI Olivier, BELLENGER Sandrine, PERRUICHE Sylvain, MOUROT Laurent, HERBEIN Georges, LESVEN Jonathan, POIRIER Gabriel

Ordre du jour : établissement de critères d'attribution d'un contrat doctoral « flottant » UBFC.

Le ministère ayant donné un contrat doctoral supplémentaire à UBFC pour l'ED ES, la règle adoptée par consensus pour son attribution, par le conseil d'ED le 7 juillet 2022, est la suivante :

- Les deux sous-jurys (Santé et Environnement) identifient un seul candidat à cette bourse, en comparant les deux premiers candidats de la liste complémentaire de chaque établissement (Université de Franche-Comté & Université de Bourgogne)
- Le rang du candidat de chaque sous-jury est établi sur le classement total des personnes auditionnées ; le rang est donc rapporté au nombre de personnes auditionnées (exemple : 6/25). Pour définir ce rang, seule la note moyenne donnée à l'oral est prise en considération.
- Ces deux rangs sont comparés entre sous-jurys Santé et Environnement. Le meilleur des deux rangs se voit attribuer le contrat doctoral UBFC.

Sauf nouveau vote, cette règle s'appliquera à tout contrat doctoral non fléché, supplémentaire aux contrats « établissements », et dont la gestion sera confiée directement à l'ED ES par UBFC ou autre organisme.